



SOMMAIRE

- 1 Le mot du Président
- 2 Les dates à retenir
- 3 Nouvelles communales et décisions du Conseil
- 7 Les sociétés locales se présentent: Le Club d'échecs
- 8 La bibliothèque et ses activités
- 9 La Commission intégration et ses activités
- 10 Le Centre culturel de la Vidondée et ses activités
- 11 Riddes en développement
- 12 Conférence destinée aux proches aidants de personnes dont l'altération de la pensée entrave leur quotidien
- 12 Quoi de neuf du côté de La Tzoumaz

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères citoyennes, chers citoyens,

Et voilà que l'InfoRiddes est distribué en février! Je vous rassure, cet état de fait ne résulte pas d'un quelconque dérèglement, mais simplement d'une volonté d'intensifier la transmission d'informations à nos administrées et administrés.

La décision a ainsi été prise d'éditer l'InfoRiddes à raison de quatre éditions annuelles, soit le double de ce que vous connaissez jusqu'à ce jour. Les «entre deux», comme on pourrait les nommer, seront moins formelles et nous permettront entre autres de vous communiquer les nouvelles communales de façon plus détaillées, tout comme les principales décisions de votre Conseil communal.

Nous profiterons également de ces éditions supplémentaires pour vous faire découvrir ou redécouvrir nos sociétés locales, leurs membres et leurs activités. Car, et au risque de me répéter, la vie sociale et associative de notre village s'oriente en grande partie autour de nos sociétés, dont certaines sont moins connues que d'autres, mais qui toutes au même niveau, méritent notre reconnaissance. A ce titre, quel meilleur remerciement que celui de leur consacrer une place dans nos colonnes.

Un célèbre dicton dit: «Noël au balcon, Pâques au tison». Cette expression utilisée couramment par nos anciens était une façon bien originale de faire des prévisions météorologiques. Ainsi et selon leurs dires, s'il faisait beau temps à Noël, il ferait froid à Pâques. L'inverse semble également être vrai. Les vacances de Pâques étant particulièrement avancées cette année, croisons les doigts pour que cet adage se confirme, les amateurs de ski seront récompensés de leur patience.

Car il faut bien le dire, les responsables touristiques ont dû faire preuve d'innovations et d'idées afin d'occuper les touristes fréquentant nos stations durant les fêtes de fin d'année, période qui reste propice à des instants de retrouvailles en famille à la montagne... Sauf que la neige a cruellement fait défaut, elle qui après un passage éclair mi-novembre, s'est montrée absente jusqu'au 2 janvier.

Situation tout à fait exceptionnelle donc et si d'aucun ne peut plus ignorer les conséquences du réchauffement sur l'évolution de notre climat et de nos saisons, je peux de mémoire vous citer plusieurs Noëls au cours desquels nous avons connu un paysage tout aussi printanier qu'en décembre dernier, soit dans les années huitante en 1985, 1987 et 1989 et plus récemment en 2002. Même les experts le disent, il n'existe pour l'instant aucune tendance claire et la neige finit toujours par arriver.



Néanmoins, la diversification des activités dans nos stations est primordiale et notre politique à La Tzoumaz va clairement dans ce sens, avec la patinoire, la piscine, les sentiers pédestres hivernaux, etc.

Riddes Bouge, et ce n'est pas uniquement en terme de sports. En effet et depuis l'homologation en 2012 de notre nouveau plan de zone, deux nouvelles entités ont profité de la création d'une zone mixte artisanale au Nord du village pour élire domicile à Riddes. Présentation de ces deux nouvelles sociétés installées à Riddes en page 11.

Laissez-moi vous donner une brève information sur l'enquête de satisfaction qui a été envoyée à tous les citoyens domiciliés de plus de 18 ans. 477 formulaires nous ont été retournés, soit près du quart des envois. L'analyse des réponses de cette enquête de satisfaction a débuté de façon à pouvoir dégager des pistes d'amélioration sur lesquelles nous vous avons invité à vous prononcer. Une fois totalement compilées, les résultats vous seront plus largement commentés et détaillés dans une édition ultérieure de l'InfoRiddes. Les mesures concrètes qui en découleront vous seront également expliquées.

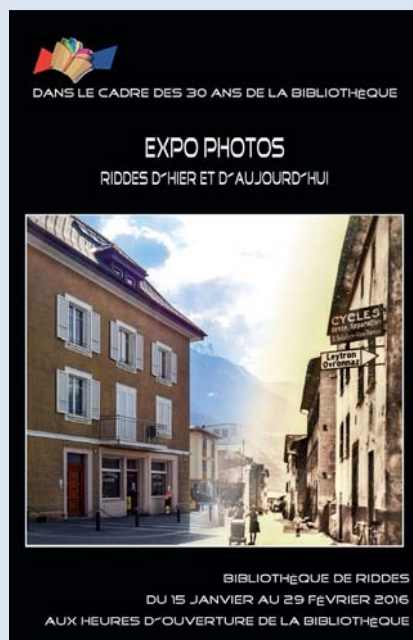
Pour terminer, et quand bien même la tradition veuille que le délai pour adresser ses souhaits pour la nouvelle année s'achève à fin janvier, je vous transmets mes vœux les plus chaleureux pour une année exceptionnelle : santé, bonheur et prospérité et me réjouis d'ores et déjà de vivre 2016 avec vous.

Bonne lecture!

Votre Président,
Jean-Michel Gaillard

LES DATES À RETENIR

Ci-après, les principales manifestations riddannes annoncées (sous réserve de modifications) :



- **JEUDI 11 FÉVRIER** : Loto des CVAV à la salle de l'Abeille
- **SAMEDI 13 FÉVRIER** : Concert du groupe «Soldat Louis» à la salle de l'Abeille
- **SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 FÉVRIER** : Tournoi de badminton au centre sportif de Combremont
- **SAMEDI 20 FÉVRIER** : Souper de soutien du Chœur Mixte à la salle du Collège
- **SAMEDI 27 FÉVRIER** : Concert de la Fanfare l'Abeille à la salle de l'Abeille
- **JEUDI 3 MARS** : Conférence «Comprendre et agir pour ne plus culpabiliser» à la salle du Collège
- **SAMEDI 5 MARS** : Concert de la Fanfare l'Indépendante à la salle de l'Abeille
- **SAMEDI 12 MARS** : Tournoi de volley au centre sportif de Combremont
- **MERCREDI 16 MARS** : Après-midi jeux à la ludothèque
- **JEUDI 17 MARS** : Espace d'un repas Kosovo, salle sous l'Eglise
- **SAMEDI 19 MARS** : 80^e anniversaire du concours interne du Ski-club Etablons et grand concert
- **DIMANCHE 20 MARS** : Concert de la fanfare l'Helvetia d'Iséables à la salle de l'Abeille
- **MERCREDI 23 MARS** : Course aux œufs organisée par l'APER
- **VENDREDI 8 AVRIL** : Soirée jeux adultes et adolescents à la ludothèque
- **MERCREDI 27 AU SAMEDI 30 AVRIL** : Concours national d'exécution musicale à la Vidondée
- **SAMEDI 30 AVRIL** : Tournoi d'échecs à la salle du Collège
- **MARDI 3 MAI** : Loto des aînés au stade des Barreyres
- **MERCREDI 18 MAI** : Après-midi jeux à la ludothèque
- **VENDREDI 20 AU SAMEDI 28 MAI** : Riddes Bouge, 2^e édition
- **JEUDI 26 MAI** : Fête paroissiale

nouvelles communales

1. PERSONNEL COMMUNAL

- M. François Panchaud a terminé son activité auprès du Service des travaux publics à mi-janvier dernier, après 25 années de service auprès de notre Commune. Il restera néanmoins en activité pour la société Retripa, quelques heures par semaine à la déchetterie du Rosselin. Le Conseil communal adresse à François ses meilleurs remerciements pour le travail accompli durant toutes ces années et lui souhaite une merveilleuse retraite
- M^{me} Manuela Blanc travaille à 60% comme éducatrice de l'enfance à la crèche-UAPE depuis le 1^{er} août 2015
- M. Aaron Letts a été engagé à temps partiel comme aide-gardien à la buvette de la Maison de la Forêt, dont la gestion est également assurée depuis plusieurs années par M^{me} Laura Perkins
- M^{me} Sabine Ferreira a été engagée au 1^{er} mai 2015 en qualité de secrétaire du Service des constructions et

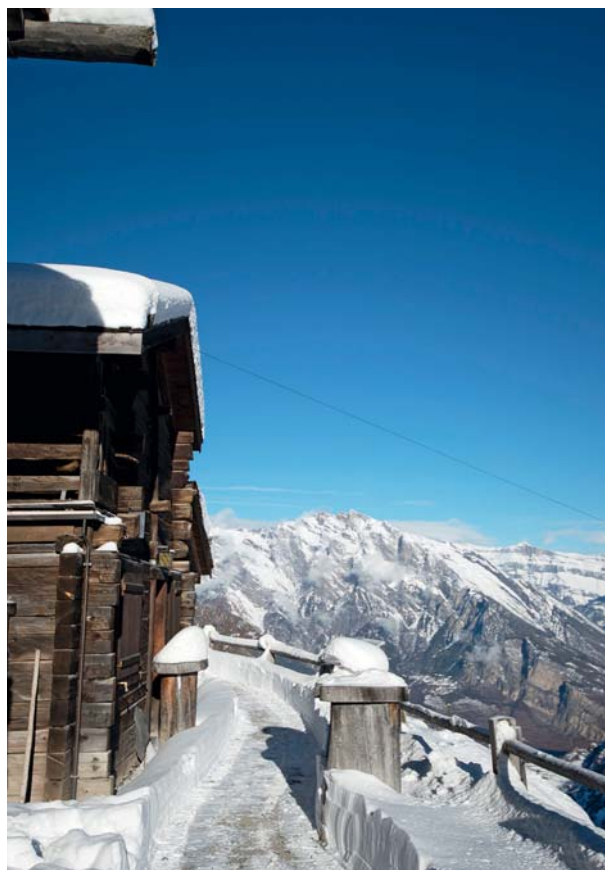
du Service technique (50%) et auprès du Service taxes communales et cadastre (50%, en complément de M^{me} Charlotte Humbert-Prince qui a repris son activité à 50% après son congé maternité)

- M^{me} Priscilla Grunder est la nouvelle apprentie de l'Office du tourisme de La Tzoumaz, où elle a débuté le 1^{er} juillet 2015
- M^{me} Isabelle Martinet Leemann a été engagée à la crèche-UAPE à 20% comme éducatrice de l'enfance dès le 1^{er} septembre 2015
- M^{mes} Isabelle Dumoulin, Delphine Héritier De Barros et Caroline Pages, toutes trois éducatrices de l'enfance, ont été engagées pour effectuer des remplacements à la crèche-UAPE selon les besoins
- M. Karim Abdalla Abdul a été engagé comme stagiaire à la crèche-UAPE
- M^{me} Zulmira Da Silva Neves occupe le poste de concierge-auxiliaire depuis le 20 août 2015

2. RÉCEPTION

La Commune de Riddes a eu l'honneur d'accueillir en 2015:

- Le Conseiller d'Etat M. Oskar Freysinger pour la pose de la 1^{re} pierre du nouveau bâtiment de l'école primaire
- L'Assemblée générale de l'Association Lignum Valais (promotion de l'économie du bois en Valais)
- Le cours annuel du BPA (Bureau de prévention des accidents)
- La visite des aménagements de la Fare par la SIA Valais
- L'assemblée générale de l'Association cantonale des Musiques Valaisannes
- L'assemblée générale de la Société d'apiculture du district de Martigny
- L'émission spéciale Rhône FM: « Ma PME.VS: à la découverte des entreprises, du dynamisme valaisan »
- L'assemblée générale de l'Association pour la défense du sol agricole
- L'assemblée générale de la Fédération romande des Associations de parents d'élèves du Valais
- M^{er} Jean-Marie Lovey à la salle paroissiale: moment de partage et de discussion avec les membres du Conseil communal, du Conseil de gestion et du Conseil de communauté



3. PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2015

- Le Conseil communal adopte un règlement d'utilisation pour la salle communale de La Tzoumaz. Entre autre, le prix de location est fixé à Fr. 150.– pour la totalité de la salle et à Fr. 100.– pour la moitié de la salle.
- Bus des neiges: le Conseil communal décide de mandater Espace Tourisme pour le Bus des Neiges 2016 entre Riddes et La Tzoumaz.
- Le Conseil communal accepte la demande de soutien du Conservatoire cantonal. Un montant de Fr. 100.– par enfant et jeune jusqu'à 25 ans, domicilié à Riddes et fréquentant le Conservatoire, est accordé.
- Déclassement de la route cantonale: dans le cadre du projet de mobilité réduite, le Conseil communal accepte le montant de Fr. 140'000.–, à titre de défraiement payé par le Canton du Valais pour le déclassement de la Rue du Village.
- Le Conseil communal approuve la proposition de budget 2016 de la colonne de secours ainsi que leur proposition d'instaurer un service de piquet.
- Sovagal SA, fournisseur cantonal de gaz, informe que la ville de Sion souhaite introduire une base réglementaire permettant de percevoir une PCP sur la distribution de gaz et de chaleur. Le principe est le même que pour l'électricité, à savoir la perception par la société distributrice d'un montant maximum de 0.2ct par kWh et le reversement de ce montant à la commune concernée. Le Conseil décide qu'il faut une égalité de traitement entre la fourniture de gaz et d'électricité et que pour cette raison, lorsque le gaz sera disponible dans notre commune, une PCP sur la distribution de gaz et de chaleur est nécessaire.
- Suite à la mise au concours dans le BO du poste de substitut au teneur des registres d'impôts et du cadastre, le Conseil communal décide de préavis favorablement la candidature de M^{me} Sabine Ferreira, collaboratrice à la Commune.
- Suite à la demande des entreprises qui s'installeront prochainement à la Rue de la Step, le Conseil communal accepte de modifier le nom de la rue et décide de la renommer «Rue du Canal».
- Le Conseil communal prend position sur la révision totale de la Loi et de l'Ordonnance sur les constructions et transmettra ses remarques à l'Etat du Valais.
- Vu l'obligation du Club de Pétanque de déménager, le Conseil communal décide de mettre à leur disposition la parcelle N° 4684 qui se trouve proche de la Step. Cela permettra au club de construire de nouvelles pistes qui remplaceront celles actuelles.
- Le Conseil communal décide d'ouvrir une partie du Sentier des Sens durant l'hiver pour les piétons. Afin de procéder aux travaux de déneigement, le Conseil communal accepte d'acheter une fraiseuse à neige.
- Le Conseil communal se prononce sur l'installation des food-trucks sur son territoire. Sur le principe, il n'est pas remis en doute le droit de ses nouvelles



formes de vente de nourriture à l'emporter, cependant, le Conseil communal ne souhaite pas mettre à disposition le domaine public pour ce faire. Il laisse le soin aux intéressés de trouver des emplacements sur le domaine privé. Il relève tout de même que les exploitants de ces points de vente, sont soumis à la LHR et sont tenus d'être au bénéfice d'une patente.

- Le Conseil communal accepte la modification du plan des itinéraires de chemins pédestres de la Commune d'Isérables concernant son territoire.
- Le Conseil communal décide d'appliquer le règlement des taxes de séjour et d'hébergement à l'ensemble des résidences secondaires de la Commune de Riddes, soit également à Riddes et Auddes.
- Le Conseil communal décide d'améliorer la signalétique du Sentier des Sens en 2016 et de créer un tracé supplémentaire qui permettra d'éviter d'emprunter le tronçon de route en direction du pont des Pontets. Le bureau Nivalp sera mandaté dans le cadre de ce dossier (étude du projet et dossier de mise à l'enquête).
- Le Conseil communal décide que le jour d'ouverture prolongée des magasins en 2016 sera le vendredi, comme ces années dernières.
- Faisant suite à la décision de M. Jean-Michel Gaillard de démissionner du Conseil de la Fondation Ste-Thérèse, le Conseil communal décide de nommer M. Jean-Marie Crettenand afin de le remplacer au 1^{er} janvier 2016.
- Le Conseil communal a pris connaissance du rapport du groupe de travail «taxe sur les déchets urbains» et du règlement type. Sous réserve de l'approbation de l'assemblée primaire en juin 2016, une position de principe favorable est prise sur les recommandations émises par le groupe de travail par rapport à l'obligation légale d'instaurer une taxe au sac et ce au plus tard au 1^{er} janvier 2017.
- Le Conseil communal décide des horaires et directives de chantiers pour l'été 2016. Ces directives ont été publiées au Bulletin officiel du 11 décembre 2015 et n'ont suscité aucune opposition ni remarque.
- Le Conseil communal décide de poursuivre la procédure pour l'homologation d'un parcours de VTT. Il est décidé de modifier l'itinéraire de vélo de descente La Tzoumaz-Savoleyres afin d'éviter une cohabitation entre vélos et piétons. Ce nouvel itinéraire pourrait ainsi être soumis à l'enquête publique dans les prochaines semaines.

4. ADJUDICATION

- Le Conseil communal décide de mandater Buchard Voyages pour le bus navette de La Tzoumaz lors du prochain hiver 2015-2016, soit: en basse-saison, toutes les 40 minutes de 8h 10 à 17h38 (sauf pendant la pause de midi); samedi, dimanche + vacances, toutes les 20 minutes (deux bus engagés) de 8h 10 à 18h38 (sauf pendant la pause de midi)
- Le Conseil communal décide d'adjuger au bureau TransportPlan le mandat pour la réalisation de la zone de rencontre au centre du village
- Le Conseil communal décide d'adjuger à l'entreprise Fernand Favre SA les travaux pour la pose de conduites d'eau potable au Chemin de l'Avenir
- Dans le cadre d'un prochain exercice de l'EMC, le Conseil communal décide d'adjuger à l'entreprise IDEALP SA l'établissement d'un complément du plan d'urgence des dangers liés aux crues des torrents à La Tzoumaz. Cette étude est subventionnée à hauteur de 95%

- Le Conseil décide d'adjuger à l'entreprise Piscine et Accessoires SA les travaux de rénovation de l'installation de filtration de la piscine de La Tzoumaz
- Le Conseil communal décide d'adjuger à Fernand Favre SA les travaux d'aménagement d'un bac à laver à la place d'une installation de douche à l'abri PC sous l'Eglise
- Le Conseil décide d'adjuger à VentNet Sàrl les travaux de nettoyage de la ventilation de la piscine de La Tzoumaz
- Le Conseil communal décide d'adjuger à l'entreprise GD Climat SA le remplacement de la climatisation des bureaux de l'administration communale



TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Dans le cadre des travaux d'agrandissement de l'école primaire, le Conseil communal a adjugé les travaux suivants:



- Le mandat d'ingénieur civil à Alpattec SA
- Le mandat d'ingénieur électricien au Bureau Lami SA
- Le mandat d'ingénieur installation chauffage, ventilation et sanitaire à JYCTechnic Sàrl à Isérables
- Les travaux de démolition et de terrassement à l'entreprise Guy Monnet & Fils SA
- Les travaux de béton armé à l'entreprise Héritier SA
- Les travaux d'installation électrique au Consortage Swisspro SR, Michel Luyet & Fils SA
- Les travaux de sanitaire à l'entreprise Reynard SA
- Les travaux d'échafaudages à l'entreprise Ardag SA
- Les travaux de ventilation à Eddy Buchard SA
- Les travaux d'adaptation du bâtiment existant à la Marbrerie du Rhône
- La réalisation d'un puits d'infiltration à l'entreprise Guy Monnet SA

- Les travaux de chauffage à Fernand Favre SA
- Les travaux de sanitaires à Reynard SA
- Les portes intérieures en bois à l'entreprise Delta Türsysteme AG
- Les cloisons mobiles à l'entreprise H&T Raumdesign SA
- Les travaux d'étanchéité et d'isolations spéciales à l'entreprise Fernand Favre SA
- Les travaux de chapes à l'entreprise Créa'Chapes
- Le revêtement coupe-feu à Constantin Isolation SA
- Les cloisons amovibles à Buewa AG
- Les cloisons fixes à MP Menuiserie Sàrl
- Les travaux de superstructures à Dénériaz SA
- Les tableaux interactifs à CX Print SA
- La pose de panneaux acoustiques pour le plafond à l'entreprise Astori Frères SA
- Les travaux de verrière de la cage d'escalier à l'entreprise Margelisch-Chabbey SA
- Les travaux de menuiserie à l'entreprise MP Menuiserie-Charpente Sàrl
- Les travaux de sols sans joint à l'entreprise Mega SA
- Le système de sécurité à l'entreprise Hess & Martin Sécurité SA
- La vidéosurveillance à l'entreprise Home & Business Security Sàrl
- Les travaux de plâtrerie-peinture à l'entreprise Yohan Gaillard
- Les ouvrages métalliques à l'entreprise Yvon Bender SA
- La construction légère préfabriquée à l'entreprise Margelisch-Chabbey SA
- La pose de stores à lamelles à l'entreprise Griesser SA
- Le revêtement de sol en lino au Consortium Mabillard & Fils SA et Marin Roduit SA
- L'installation d'ascenseur à l'entreprise Schindler Ascenseurs SA

5. AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉES (OCTOBRE À DÉCEMBRE 2015)

- M. Arthur Défayes pour la construction d'un réduit et d'un couvert à véhicules
- M^{me} et M. Charlotte et Lionel Humbert-Prince pour le changement de fenêtres
- M. Jean-Claude Lambiel pour la pose d'une isolation périphérique
- M. Daniel Collar pour la construction d'un garage enterré
- M^{me} Micheline Brandalise-Kuhnis pour la création d'un espace détente à l'intérieur et 3 ouvertures en façade
- M. Jan Hiemstra pour la construction d'un garage et d'une cave
- M. Aki Hintsä pour la construction d'une cabane de jardin annexée au bâtiment existant
- La Société Sovrac Sàrl pour la modification d'un projet autorisé, soit création d'une cave enterrée et pose d'un jacuzzi
- M. Martin Schmidlin pour la construction d'un local pompe à chaleur annexé au chalet
- M. André Philipp pour la suppression de l'ancienne cheminée ouverte, tubage conduit de cheminée doublé cuivre fixé contre façade
- M. Denis Carbonnier pour le changement d'affectation du garage en hall d'entrée avec échange de deux portes et vitrage
- CAD Products Valais SA pour la construction d'immeubles d'habitation collectifs avec parking commun
- M^{me} Annabelle Favre pour l'ouverture d'une fenêtre en façade
- M. Alfredo De Jesus Ferreira pour la fermeture du balcon avec une fenêtre
- M. Franck Meurin pour la construction d'une villa familiale
- M. Claudy Millius pour l'installation d'un dépôt de maçonnerie
- M. Angelo Ticli pour la construction d'une cabane de jardin



6. AUTORISATIONS D'EXPLOITER DÉLIVRÉES EN 2015

- Changement d'exploitant pour le Pub de la Poste à La Tzoumaz (Pascal Falco)
- Modification des horaires d'ouverture du Café-Restaurant Les Fougères à La Tzoumaz
- Changement d'exploitant au Café des Platanes à Riddes (Italo Landry)
- Changement d'exploitant à la vinothèque Le VerreMaye (Janique Paccolat)

7. REPRISE D'ACTIVITÉ

M^{me} Valérie Suard et M. Julien Crettenand ont repris le cabinet dentaire de M. Paul-André Gillioz. Situés à la même adresse, les locaux du cabinet ont été rénovés et cette jeune équipe de dentistes, qui comptent également deux apprenties, vous accueille tous les jours du lundi au vendredi (www.cabinet-dentaire-riddes.ch).

les sociétés locales se présentent : le Club d'échecs

LES ÉCHECS :

LE JEU DES ROIS – LE ROI DES JEUX

Nul besoin de s'inspirer des pléthores d'études réalisées sur le sujet pour comprendre que la pratique des échecs joue un rôle indéniable dans le développement cognitif. D'ailleurs certains états l'ont bien compris. Les échecs font parties des programmes scolaires dans près de 30 pays au monde, dont entre autre le Venezuela, l'Islande, et sans surprise la Russie. C'est que les échecs, au même titre que les mathématiques, les sciences ou la musique, sont un merveilleux outil pédagogique qui peut permettre aux enfants de faire des progrès spectaculaires sur le plan intellectuel. De quoi donc faire rêver les parents et les enseignants.

Si (pour l'instant ?) les échecs ne font pas encore parties des programmes scolaires valaisans, le Club des échecs de Riddes est là pour initier enfants et adultes à ses fascinations. C'est le 5 septembre 1997 que, grâce à quelques passionnés, la passation de pouvoir entre le club d'échecs de Leytron et celui de Riddes a eu lieu.

Reconnu officiellement par le CIO en 1999 comme un sport, les échecs sont plutôt assimilés à un jeu pour un grand nombre d'entre nous. L'expression « Mens sana in corpore sano » (un esprit sain dans un corps sain) prend particulièrement tout son sens dans ce jeu ou sport !

Actuellement une vingtaine de membres adultes forment l'ossature du club. Ajoutons à ces membres dix juniors, autant de filles que de garçons. Tous les vendredis soirs, de 19 heures (à environ 20 heures pour les juniors) à pas d'heures pour les adultes, les joueurs se retrouvent dans le local de jeu situé dans la salle ACM du bâtiment du Collège.

Dans l'activité du club, on peut relever les cours donnés aux jeunes et moins jeunes, car dès l'âge des 5-6 ans, l'apprentissage se fait avec une grande facilité. La formation ainsi acquise par ces jeunes enfants leur sera sans nul doute profitable dans la vie active.

A souligner qu'il n'y a pas d'âge pour pratiquer les échecs. A Riddes, le Dr Joseph Roggo, doyen du club, affiche fièrement 87 ans et une belle vitalité devant l'échiquier. Quant au plus jeune actuellement, il s'agit de Timaël Delaloye, âgé de 5 ans. S'il n'y a pas d'âge pour pratiquer ce jeu, il n'y a pas non plus de différence entre les sexes. Femmes, jeunes filles, hommes, jeunes hommes, tous ont les mêmes chances devant un échiquier. Pour preuve, le vainqueur de la coupe valaisanne, Alexandre Zaza de Monthey, avait 17 ans lors de son premier titre en 2014.

N'ayez donc aucune crainte pour ce jeu, que certains pensent trop difficile ou élitiste. Car dès les premières règles apprises, vous serez conquis par le plaisir et les possibilités offertes.

Comme on n'a jamais fini d'apprendre, de 5 à 95 ans, les échecs peuvent être pour vous !

Mais l'activité du club ne se limite pas qu'à des cours pour enfants et adultes. Le club organise durant l'année plusieurs manifestations. Notons en interne : un Championnat individuel, tant pour les adultes que pour les juniors ; un tournoi open familial, adultes et juniors (même non-membre du club) qui se déroule en automne (avec repas à midi !).

Le club participe également à la Coupe valaisanne individuelle d'échecs et aussi au Championnat valaisan d'échecs par équipe. A noter que ces manifestations valaisannes seront organisées à Riddes avec la ronde finale le 30 avril 2016.

Quant aux juniors, ils peuvent prendre part individuellement à plusieurs tournois qui leur sont consacrés au niveau de l'Association valaisanne.

Le Club d'échecs de Riddes participe aussi individuellement à des tournois organisés, soit en Valais, soit à l'extérieur du canton, notamment celui de Bagnes début janvier ou l'open de Martigny en été.

Mais le plus important est certainement tous ces moments partagés, sans obligation que le plaisir de participer à une soirée ou la convivialité en est le leitmotiv, soit que du bonheur.



Renseignements

Christian Favre, Rue des Sauges 10 à Riddes

Tél. 027 306 36 31

E-mail: nicolasmoret@hotmail.com

la bibliothèque et ses activités

Depuis août dernier, la bibliothèque a pris ses quartiers dans les nouveaux locaux, vastes, spacieux, modernes et fonctionnels. Un espace de travail aéré, propice à la mise sur pied d'expositions, et autres ateliers. L'année 2016 a ainsi débuté avec l'inauguration officielle, qui coïncide avec le 30^e anniversaire de cette structure communale.

C'est la responsable actuelle de la bibliothèque, M^{me} Marthe Lambiel, qui ouvrit – un brin d'émotion dans la voix – la partie officielle avec un mot de bienvenue, un bref historique, et des remerciements.

A cette occasion, la Conseillère communale M^{me} Daniela Gillioz nous a également gratifiés d'un beau discours au cours duquel elle a profité de saluer les autorités politiques (dont elle ne faisait pas partie à l'époque) qui ont initié et décidé ces travaux, les entreprises qui ont œuvré à cette remise à neuf, les bénévoles qui assurent les périodes d'ouverture hebdomadaires ainsi que tous ceux et celles qui ont répondu présents à l'invitation.

La soirée a ensuite été marquée par l'intervention de M^{me} Valérie Bressoud-Guérin, responsable de la Médiathèque-Valais à Saint-Maurice.

Cette dernière s'est félicitée des investissements consentis en faveur de la culture et de l'éducation et afin de démontrer le bien-fondé de ses propos, elle a repris la fameuse citation d'Abraham Lincoln qui dit: «Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance». Elle a également relevé que ce n'est pas d'aujourd'hui que les autorités communales se montrent enthousiastes, puisque selon un article du Nouvelliste du 6 septembre 1986, M. Bernard Meizoz, à l'origine de l'ouverture de la bibliothèque cette année-là, affirmait déjà que les autorités communales ne lui avaient rien refusé.

Pour conclure cette partie officielle et comme le veut la tra-

dition, la bénédiction des lieux ainsi que la ludothèque a été faite par l'Abbé Henri Roudit, sous l'œil attentif d'une bonne centaine de participants.

Agrémentée d'une animation musicale avec le groupe «Evergreen», c'est dans une ambiance tout à fait chaleureuse que s'est déroulée cette soirée, au cours de laquelle le verre de l'amitié, une généreuse agape et un succulent gâteau d'anniversaire ont pu être partagés.

Cet événement a permis à chacun de découvrir l'exposition de photos intitulée «Riddes d'hier et d'aujourd'hui», qui se tiendra jusqu'au 28 février 2016. La mise en comparaison des clichés anciens avec les récents met en lumière l'évolution et le développement de notre village d'une façon plutôt originale. Pour ce qui est du programme de la bibliothèque pour le printemps 2016, relevons une exposition sur la Patrouille des Glaciers, dont le vernissage est prévu le 2 mars, avec une conférence de Grégoire Jirillo, chef de l'Office cantonal du Sport. En mai, les épices seront au cœur d'une présentation marquée par une soirée dégustation prévue le 10 du mois.

Tout au long de l'année, de petites animations sont prévues avec les classes scolaires, comme la venue d'auteurs, un concours et la semaine de la lecture. D'autres expositions sont en cours de discussion et réserveront nul doute de belles surprises et découvertes.

Il ne nous reste à présent plus qu'à vous inviter à profiter des bienfaits de la lecture, qui a entre autres comme vertu celle de diminuer notre état d'anxiété. Car un roman peut tout simplement nous transporter dans une autre dimension et nous permettre de nous décharger durant quelques instants des soucis et tracas du quotidien. Alors ne vous passez pas d'une thérapie qui bénéficie d'autant d'avantages et gratuite de surcroît.



la commission intégration et ses activités

LA COMMISSION INTÉGRATION ET SES ACTIVITÉS

L'espace d'un repas

Pour inaugurer le projet «espace d'un repas», la population riddanne a été conviée à une soirée d'échange et de découverte «l'espace d'un repas polonais», une communauté bien présente quoique saisonnière.



C'est par l'intermédiaire des cours de français que la Commission intégration s'est rapprochée de cette communauté afin de lui proposer l'organisation de cette soirée. Soucieux de faire connaître leur pays à travers leur cuisine et leur folklore, c'est avec enthousiasme que les Polonais de Riddes et environs ont accepté et adhéré au projet.

Plus de 80 personnes ont participé à cet échange, signe d'encouragement pour les membres de la Commission. Il a donc été décidé de poursuivre la mise sur pied de ces «espaces

d'un repas». Ils se tiendront chaque 3 mois environ, et permettront à la population riddanne de faire à chaque fois la connaissance d'une nouvelle communauté étrangère qui partage notre quotidien. Ces soirées se concluront par une journée gastronomique multiculturelle en septembre prochain.

Une conférence et deux témoignages poignants

Le 15 octobre 2015 s'est tenue la soirée sur l'Asile à la Bibliothèque de Riddes. Après la présentation du parcours administratif d'un demandeur d'asile et quelques données statistiques par M. Alexandre Vogt du bureau d'accueil des candidats réfugiés du Bas-Valais, les participants ont pu écouter les témoignages de deux requérants d'asile domiciliés à Riddes et Saxon, soit un Ougandais et un Syrien.

M. Vogt a ensuite répondu aux diverses questions de la salle, car l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile est un sujet ô combien d'actualité mais également très sensible. L'objectif de cette soirée était donc de sensibiliser les auditeurs et de leur expliquer le parcours et les solutions proposées aux requérants qui arrivent dans notre Canton.

La soirée s'est prolongée pour les 30 participants autour d'une verrée et d'une délicieuse agape préparée par les requérants eux-mêmes.

Dates à réserver

- JEUDI 17 MARS
Espace d'un repas Kosovo
- JEUDI 9 JUIN
Espace d'un repas Italie
- DIMANCHE 25 SEPTEMBRE
Journée de rencontre multiculturelle

Les horaires et le lieu de rencontre de ces manifestations vous seront communiqués via la distribution d'un tous-ménage.

En ce qui concerne la Journée de rencontre du 25 septembre, les communautés suivantes seront représentées : France, Portugal, Pologne, Italie, Espagne, Chine, Thaïlande, Bosnie. Si vous appartenez à une de ces communautés ou à une communauté différente de celles précitées et que vous souhaitez faire découvrir votre pays lors de cette journée, n'hésitez pas à prendre contact avec la Conseillère communale M^{me} Daniela Gillioz (daniela.gillioz@gmail.com) tél. 079 315 24 87.

La Vidondée et son histoire, qui selon l'ancien archéologue cantonal l'Abbé Dubuis, aurait été érigée par la famille Grossi du Châtelard, originaire de la vallée d'Aoste. Cette famille possédait des droits seigneuriaux sur Isérables depuis la deuxième moitié du 13^e siècle. Constitué d'une imposante grange de pierre et d'une maison d'habitation contiguë, cet ensemble architectural était organisé de manière à souligner le prestige des maîtres et à faciliter l'administration des revenus de la terre. C'est là que se réunissaient, comme l'attestent certains documents datés de 1392 et de 1422, les gens d'Isérables quand il leur fallait entendre leur seigneur Pierre du Châtelard; c'est là encore qu'ils apportaient leurs redevances sous forme de produits de la terre, que l'on emmagasinait ensuite dans la grange.

Rénovée au début des années 1990, fondation reconnue d'utilité publique, cette magnifique bâtisse est actuellement le site culturel de Riddes et accueille de nombreuses activités tout au long de l'année.

Mais la Vidondée est également mise en location à des fins privées (anniversaires, réunions de famille, mariages, etc.) La capacité d'accueil est de 130 personnes pour un repas et jusqu'à 400 pour un apéritif dînatoire. Réaménagée avec un système de lampes Led pour un nouvel éclairage écologico-économique, la Vidondée s'ouvre aux dernières technologies en s'équipant également d'un accès wifi gratuit. Le lieu est équipé de tables et de chaises, le service des repas pouvant être assuré par le traiteur de votre choix. Pour un mariage, les locaux sont loués du jeudi matin au dimanche fin d'après-midi afin de vous permettre de toute mettre en place sans stress.

Renseignements et réservations

Gérard-Philippe Crettaz

Tél. 027 307 13 07 ou 079 213 22 66

ou gcretta@bluewin.ch

à la Vidondée de Riddes

F COMME...

La semaine de la Femme, c'est avant tout un programme varié et coloré concocté par M^{me} Isabelle Marchon Strahm pour émerveiller les regards de chacun et faire découvrir différentes facettes de métiers ou passions artistiques. Ce sont principalement des travaux réalisés par des femmes qui vous seront proposés, lors de cette semaine de la femme, mais pas que...

Huit artistes exposeront durant la semaine. L'entrée de l'expo-vente est libre, ce qui permet à tout un chacun de venir découvrir ces œuvres. De la peinture, des photographies, des sculptures, de l'art textile, de l'art plastique ainsi que des créations végétales y seront exposés.

La Vidondée sera animée tous les soirs par un attrayant programme culturel. Différents ateliers, des démonstrations, des concerts, une soirée plus de 18 ans avec un spectacle d'effeuillage, un défilé ainsi que le casting de Miss Ronde Suisse Romande animeront le centre culturel riddan.

Petite restauration sur place.

Détails du programme et des horaires en lien sur les sites internet www.vidondee.ch ou www.riddes.ch (news).



Programme du printemps 2016

- **2 AU 14 FÉVRIER**: Expo collective Sève d'Elles, Brigitte Ebener & M.-C Corthay-Vésy
- **16 FÉVRIER**: Conférence Le Monde à Livre ouvert par Slobodan Despot
- **21 FÉVRIER**: Récital Guy Raffali et Adalberto Maria Riva pour SwissLeg
- **7 AU 13 MARS**: Semaine de la Femme, expo vente, ateliers, concert, show
- **19 ET 20 MARS**: Conférences par Yves Louyot, foi et culpabilité est-ce compatible ?

- **19 AVRIL**: Conférence Le Monde à Livre ouvert par Slobodan Despot
- **22 AVRIL**: Concert de l'Ensemble Ad'Hoc, direction Dominique Iserian
- **23 AVRIL**: Vincent Barbone & The Wheels, repas-buffet concert Rock
- **27 AU 29 AVRIL**: 38^e Concours National d'Exécution Musicale
- **30 AVRIL**: Concert des Lauréats du 38^e Concours National d'Exécution Musicale
- **15 JUIN**: Concert de piano par Maria Razumovskaia

Riddes en développement

OUVERTURE D'UNE CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

En automne 2013, la pratique vétérinaire Valesia est née de la passion vouée par MM. Lionel Balet et Lucien Fournier aux vaches d'Hérens. M^{me} Caroline Saillen et M. Vincent Théodoloz ont rejoint la société en juillet 2014. L'équipe au complet se compose à ce jour de 4 vétérinaires associés, de 2 vétérinaires assistants pour le bétail et de 3 aides vétérinaires. Le cabinet d'une superficie de 400 m² comprend deux salles de consultations et une salle d'opération pour les animaux de compagnie. Un chenil contenant 8 boxes rend possible l'hospitalisation des petits animaux en traitement ou ceux ayant été opérés. Un laboratoire performant situé au cœur du bâtiment permet d'effectuer une multitude de tests et d'analyses pour les animaux de compagnie et le bétail. Une salle de 70 m² est réservée à l'examen et aux interventions chirurgicales du bétail. A relever que ces actes chirurgicaux peuvent être pratiqués en positionnant les bêtes couchées sur une table pivotante, ce qui est une première en Suisse romande.

L'étable située à une dizaine de mètres permet d'accueillir jusqu'à 8 vaches à l'attache. De plus, trois boxes sont à disposition pour les chevaux ou les vaches accompagnées de leur veau. Ce bâtiment est spécifiquement réservé pour le bétail nécessitant des soins et contrôles quotidiens.

Renseignements et prise de rendez-vous

Pratique Vétérinaire Valesia SA
027 306 76 76, valesia@hotmail.ch



OUVERTURE D'UN MANÈGE À RIDDES



Les travaux du manège de Riddes, qui ont débuté en juillet 2015, sont quasiment terminés. Situé en partie en zone agricole spéciale permettant la détention de chevaux et en partie en zone artisanale, le manège de Riddes est né sous l'impulsion de M. Sébastien Allet, qui a pris domicile dans notre commune en 2014.

A la recherche depuis quelques temps d'un terrain permettant la création d'un manège à chevaux, la zone des Glariers est apparue comme idéale aux yeux de M. Allet, qui a rapidement entrepris les premières démarches auprès des propriétaires des lieux et des autorités compétentes pour l'obtention de l'autorisation de construire. L'idée était de construire une écurie avec 23 boxes, mais comme la demande ne cessait d'augmenter, il a finalement

été décidé de construire 40 boxes. Le site se compose également d'un manège couvert de 1200 m² avec buvette et WC (encore en cours de construction), d'un paddock extérieur de 2500 m² et d'environ 9000 m² de parcs en herbe pour les chevaux.

Tous les boxes font plus de 13 m² chacun avec une terrasse individuelle d'environ 15 m², ce que l'on peut sans doute assimiler à une chambre en 3 étoiles.

Le manège sera géré par M. Allet ainsi que par M^{me} Delphine Papilloud, cavalière de jumping et bien connue dans le milieu de l'équitation.

Cette dernière s'occupera de tout ce qui est cours de dressage, de plat et de saut. Une école de poney pour les petits sera également disponible.

A relever que les Championnats valaisans de saut d'obstacle ont été organisés à Riddes en septembre 2015 et cette manifestation est d'ores et déjà prévue pour 2016, à une date qui reste à convenir.

Informations et réservations

Manège de Riddes
info@manegederiddes.ch, www.manegederiddes.ch
Sébastien Allet 079 315 16 92
Delphine Papilloud 079 474 37 18.

conférence destinée aux proches aidants de personnes dont l'altération de la pensée entrave leur quotidien

«ENTRE LE CERVEAU ET LA MAIN, IL Y A LE CŒUR»

Le jeudi 3 mars 2016 à 20h à la salle du Collège, une conférence destinée aux proches aidants du 3^e et 4^e âge sera présentée par M^{me} Marie-Noëlle Gross, consultante en psychoéducation.

Comprendre en quoi les démences peuvent altérer la communication, les relations, les comportements, la vision du monde, etc, voilà le but principal de cette soirée.

Comment agir et réagir, quelles activités leur proposer, de quelle manière les proposer, toutes ces questions auxquelles nous n'avons bien souvent pas la réponse, seront abordées.

Cette soirée s'adresse à vous conjoints, familles, proches, qui soutenez ou côtoyez un parent ou une connaissance dont l'altération de la pensée entrave désormais leur quotidien. Vous serez en mesure de poser vos questions et de comprendre au mieux leur évolution. Cela vous permettra de les accompagner par des activités adaptées, un environnement sûr et surtout de vous adapter et d'orienter votre soutien vers la valorisation et non le déficit. **Entrée libre.**

Informations

Marie-Noëlle Gross, route cantonale 27b, 1908 Riddes
www.senesens.ch, mngross@teltron.ch, 079 434 94 03

quoi de neuf à La Tzoumaz

LA TZOUMAZ
VERBIER - 4 VALLÉES

La neige a brillé... par son absence durant les vacances de Noël! Les touristes se sont donc montrés nettement moins empressés de rejoindre notre station pour y passer leurs vacances de fin d'année.

Pourtant et comparativement à d'autres stations, il était tout de même possible de skier sur le domaine des 4 Vallées. Sur le secteur Savoleyres, les télésièges du Nord et de la Tournelle étaient ouverts et les pistes proposaient de bonnes conditions au vu des circonstances, et si la neige s'est montrée absente, le soleil nous a quant à lui gratifié d'une présence en discontinu, avec en prime quelques records de chaleur battu.

Il semblerait finalement que les touristes présents aient été satisfaits de leur séjour, certes quelque peu original pour la période. Relevons également que les acteurs touristiques locaux ont promptement réagi afin de proposer des alternatives aux joies de la glisse et de nombreuses animations et événements ont été organisés durant ces deux semaines, ce qui a permis de satisfaire petits et grands.

Inutile de préciser que tant la piscine que la patinoire ont été prises d'assaut, tout comme d'ailleurs les promenades le long des bisces et du Sentier des Sens.

A ce jour, les conditions sont revenues aux normes saisonnières et c'est donc le fin moment pour les «locaux» de profiter de cette belle neige tombée.

Pour rappel, un bus des Neiges destiné aux enfants de Riddes titulaires d'un abonnement de ski (ou de l'abonnement de piscine à retirer à la réception de l'administration communale

pour les enfants jusqu'à 16 ans), circule tous les mercredis et tous les samedis jusqu'au samedi 2 avril 2016 y compris. Départ à 12h30 de Riddes Place de l'Abeille et pour le retour: départ 16h15 devant l'Office du tourisme.

Cette prestation décidée par le Conseil communal permet à nos enfants de se déplacer facilement à La Tzoumaz et d'y profiter des différentes activités, telles que la piscine, la patinoire, la piste de luge, le ski, le snowboard, etc.

Pour terminer et au niveau chiffres, l'année touristique 2015 s'est achevée sur une augmentation de 9.5% des nuitées (meilleur résultat depuis ces 6 dernières années) mais les effets négatifs de la fin du taux plancher Euro - franc suisse en janvier 2015 se manifestent clairement depuis le début de la saison d'hiver 2015-2016.

Les prochaines manifestations

- 8, 15, 22 FÉVRIER: Soirées cinéma
- 11 ET 18 FÉVRIER: Light painting
- 25 FÉVRIER: TailleTaNeige
- 26 FÉVRIER: Snowskate
- 6 MARS: Grande fête de la luge
- 27 MARS: Course aux œufs
- 9 AVRIL: Schluss final

Plus d'informations
sur www.latzoumaz.ch

